



Bilan 2023 des mesures de promotion de la santé de la Commune d'Ecublens

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-es parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorier toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour cinq ans.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune d'Ecublens

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune d'Ecublens présente 34 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation ainsi que par la Commune d'Ecublens :

Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique

Mme Stéphanie Pin
Cheffe du Département Promotion de la
santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé

Mme Emmanuelle Garcia
Responsable du Secteur Interventions
Communautaires

Commune d'Ecublens



Christian Maeder
Syndic

Pascal Besson
Secrétaire municipal

Ecublens, le 14 décembre 2023

1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Association 55+ d'Ecublens Politique soutien aux seniors	Quartier solidaire mai 2012 à mai 2016 puis autonomisation du Groupe 55+. Améliorer la qualité de vie des aînés	Favoriser l'émergence d'activités et la solidarité entre citoyen·nes. Suite au quartier solidaire, création de l'association 55+. L'engagement de la commune dans le suivi se retrouve par la présence d'un·e représentant·e de la commune au sein du comité et du soutien administratif	Groupe de coordination : 40 membres. Participant·es variables en fonction de l'activité proposée L'estimation est de 568 membres au 31.12.21 Les canaux de communication pour cibler les seniors défavorisés, en isolement social et sédentaires sont des informations transmises à tous les membres par e-mail ou courriers pour celles et ceux qui ne possèdent pas de boîte mail. Activités relayées également dans le journal communal (1 page complète réservée à chaque édition). Recours également aux affichages sur les panneaux lumineux communaux.	Permanente Nombre d'activités par année en moyenne : 228 activités proposées en 2021	Fr. 30'000.-/an et mise à disposition gratuite d'un local	Variable en fonction de l'activité proposée Toutes les activités sont en principe gratuites et donc subventionnées par la commune. Une modeste participation est néanmoins demandée lors de visite de musées, spectacle ou théâtre.	Groupe 55+ d'Ecublens, Mme Diserens, secrétaire, 079 709 96 20, 55+@ecublens.ch Service des affaires sociales, 021 695 33 80, affaires_sociales@ecublens.ch	Mesure validée Recommandation : Nous vous proposons lors de démarche participative de travailler sur les seniors qui ne participent pas (personnes isolées, à mobilité réduite, ...)

<p>Démarches participatives</p>	<p>Création du GT en 2019. Amélioration de la vie dans le quartier d'Epenex</p>	<p>Améliorer la cohésion sociale, le "mieux vivre" et la qualité de vie dans ce quartier. Également tisser des liens avec les jeunes fréquentant les espaces publics de ce quartier.</p> <p>Le bilan de la démarche participative n'a pas encore été fait. La commune est en effet actuellement dans la phase de réalisation des propositions des habitant.es du quartier. A la fin de cette étape, un bilan de cette première démarche pour la Commune d'Ecublens sera tiré et une proposition pour la mise sur pied d'une nouvelle démarche participative sera selon toute vraisemblance faite.</p>	<p>Habitant-es du quartier d'Epenex</p> <p>2023 : démarche étendue à la Plaine du Crozet</p> <p>a. Groupe composé de 10 membres</p> <p>b. 50 personnes / conférence (variable en fonction du thème)</p>	<p>a. Dernière rencontre en juin 2023.</p> <p>b. Permanente 4 conférences / an. En raison de la pandémie, il y a eu 2-3 conférences/an</p>	<p>a. Mise à disposition d'une salle + repas</p> <p>b. Mise à disposition gratuite de la salle, impression et diffusion de flyers, message sur les panneaux lumineux, organisation</p>	<p>a. b. gratuit</p>	<p>Service des affaires sociales, 021 695 33 80, affaires.sociales@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Le comité souligne cette très belle initiative, qui est importante et intéressante.</p> <p>Nous encourageons la volonté d'étendre géographiquement</p>
<p>Groupe "Ecublens en Santé"</p>	<p>a. Création du groupe en 2015. Associer les acteurs et actrices de santé présents sur notre territoire</p> <p>b. 2015. Conférence santé</p>	<p>a. Associer les partenaires dans l'organisation de conférences santé. Font partie : dentistes, pédiatre, généraliste, logopédiste, samaritains, Fdt asile des aveugles, centre médical les Arcades, acupuncteur-trice.</p> <p>b. Proposer des conférences en lien avec la prévention et la promotion de la santé comme l'activité physique,</p>	<p>a. Groupe composé de 10 membres</p> <p>b. 50 personnes / conférence (variable en fonction du thème)</p>	<p>a. Dernière rencontre en juin 2023.</p> <p>b. Permanente 4 conférences / an. En raison de la pandémie, il y a eu 2-3 conférences/an</p>	<p>a. Mise à disposition d'une salle + repas</p> <p>b. Mise à disposition gratuite de la salle, impression et diffusion de flyers, message sur les panneaux lumineux, organisation</p>	<p>A.b. gratuite</p>	<p>Service des affaires sociales, 021 695 33 80, affaires.sociales@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation :</p> <p>Nous vous proposons si cela est possible de rajouter un.e diét, psy et APA</p> <p>Pour une efficience maximum, nous vous conseillons d'aller dans toutes les politiques.</p>

		<p>l'alimentation, etc. (toutes tranches d'âge concernées) : http://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/sante/ecublens-en-sante#conferences</p> <p>Le powerpoint de la conférence mis en ligne</p> <p>3 prochaines années : Réactivation du groupe, non seulement avec des acteur-rices de la santé externes, mais également avec des Services communaux concernés (Par ex. PSPS des Ecoles). Si possible, diversification des activités.</p> <p>b.</p> <p>Lors de la démarche participative, les habitant.es pourraient donner des choix de conférences.</p>						
Label Fourchette verte	<p>2014</p> <p>Proposer des repas équilibrés aux enfants placés dans les garderies communales, réfectoires scolaires, accueil</p>	<p>Fourchette verte est un label de restauration de qualité visant une alimentation équilibrée</p> <p>Entre le premier label et la re-labelisation, dans le cadre des procédures de marchés publics pour l'attribution des mandats des 4 prochaines années, les critères liés au</p>	<p>100 enfants pour les Petits Loups, 500 enfants pour Domino, 100 enfants pour APEMS, 600 enfants pour réfectoires</p> <p>Le label est présent dans toutes les garderies, réfectoires, accueil parascolaire de la commune.</p>	Permanente	Structure communale entièrement financée	En tant que label, il est gratuit pour les enfants. Les parents paient les prestations d'accueil de jour en fonction de leurs revenus	<p>Garderie les Petits Loups, M. Gétaz, 021 634 21 27, gregoire.getaz@ecublens.ch</p> <p>CVE Domino,</p>	Mesure validée

	parascolaire et chalet intercommunal	développement durable ont été introduits (par ex. production de proximité, produits de saison, limitation de la viande)					Mme Dallinge, 021 695 33 60, yolande.dallinge@ecublens.ch	
Label Youp'là bouge	2014. Favoriser et promouvoir la mobilité des enfants entre 2-4 ans	Le personnel éducatif s'est formé afin que le concept « pour plus de mouvement » fasse partie intégrante de la crèche. Pas de changement entre le premier label et la re-labelisation, des formations continues ou formations complètes sont régulièrement organisées pour le personnel éducatif afin d'assurer un personnel formé en suffisance	Enfants inscrits à : - Garderie Domino - CVE Les Petits Loups	Permanente	Subventionnement de la structure	Gratuit	Garderie les Petits Loups, M. Gétaz, 021 634 21 27, gregoire.getaz@ecublens.ch CVE Domino, Mme Dallinge, 021 695 33 60, yolande.dallinge@ecublens.ch	Mesure validée
Politique jeunesse : conseil des jeunes	Création en 2019. Conseil des jeunes. Permettre aux jeunes de débattre et réaliser des projets	a. Permet aux jeunes de débattre sur des questions qui les concernent, d'organiser, de réaliser et de soutenir des projets dans leurs intérêts et ceux de la population Nombre de jeunes dans le conseil : 5 Les projets concrets menés sont : l'organisation de plusieurs conférences/débats sur le thème des votations + organisation de la soirée des jeunes citoyens. D'autres activités étaient prévues (joutes sportives, silent party, marché de Noël, etc) mais ont	Tout habitant de la Commune entre l'année de ses 15 ans et l'année de ses 25 ans	Permanente	La Ville d'Ecublens alloue un montant de Fr. 8'000.- au Conseil des jeunes pour ses activités. Le soutien organisationnel apporté par la commune est un soutien administratif est apporté par le Secteur jeunesse de la Ville (environ 0.2 EPT), ainsi qu'un	Gratuite	Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch à Ecublens : Service des affaires	Mesure validée Nous encourageons les communes à solliciter le Conseil des jeunes dans des projets ou sur des thématiques liées à la santé et à la prévention. Nous les encourageons également à faciliter l'accès de jeunes issus de milieux socio-culturels variés à devenir membre de cette structure participative pour les jeunes

		dû être annulées suite au COVID.			financement environ Fr. 8000.- et la mise à disposition d'un local.		sociales, 021 695 33 80, affaires.sociales@ecublens.ch	
Soutien aux sociétés et associations locales	Favoriser la création et le maintien du plus grand nombre d'activités locales, afin de favoriser le lien social et intergénérationnel	<p>La Commune met à disposition des salles et infrastructures aux sociétés locales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 associations sportives membres de l'USL (gym, triathlon, foot, volley, badminton ...); - 7 sociétés culturelles membres de l'USL (chœur d'hommes, sté jeunesse, arts ...) - importante offre culturelle (salle de spectacles, galerie d'exposition) ; - nombreuses manifestations villageoises afin de maintenir le lien social entre les habitant-es <p>La Commune participe également aux frais liés au sport d'élite ou aux clubs de haut niveau</p>	Cette multitude d'associations permet à l'ensemble de la population de trouver une activité qui correspondrait à ses besoins	Permanente	<p>Mise à disposition gratuite de locaux, d'infrastructures et de personnel en fonction des demandes. Subventionnement en fonction des besoins</p> <p>Le montant du soutien direct aux sociétés locales membres de l'union des sociétés locales est calculé selon des critères d'attribution fixés dans 2 directives communales. Ces montants sont de l'ordre d'environ Fr. 10'000.- pour les sociétés culturelles et Fr. 44'000 pour les sociétés sportives.</p> <p>Les salles sont en priorité mises à disposition des sociétés locales car il n'y a pas</p>	<p>Selon les activités proposées Les activités sont mises en place par les sociétés locales. Il s'agit majoritairement d'entraînement. La commune n'a pas la main mise sur les activités proposées. Par contre, la subvention financière versée par la commune aux sociétés locales permet de diminuer le montant de la cotisation.</p>	<p>Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch</p>	Mesure validée

					assez de disponibilités pour les sociétés/personnes extérieures. Il n'y a donc pas de communication, hors celle avec nos sociétés, mise en place (site internet).			
--	--	--	--	--	---	--	--	--

2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Ecublens Plage - Activités éphémères en été	1ère édition en 2021.	<p>Installation d'une buvette + activités gratuites proposées sur place : pétanque, beach-volley, piste géante de pumptrack et châteaux gonflables.</p> <p>Lien avec la promotion de la santé : favoriser la cohésion sociale et proposer des activités ludiques et gratuites à toute la population et pour tous les âges.</p> <p>Cette activité a été renouvelée en 2022 et 2023. La commune précise que cette mesure sera pérennisée sur les prochaines années (l'édition 2023 est en cours de réalisation). Une fontaine à eau est installée.</p>	Toute la population	Juin à septembre	Prise en charge des coûts, soit environ Fr. 135'000.-	Gratuit	<p>Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - imaginer d'autres activités avec des sports pour toutes et tous - Avoir dans la buvette des produits de saison et avoir une réflexion autour des prix des boissons (boissons saines valorisées)

<p>Encourager la mobilité douce</p>	<p>a. Semaine de la mobilité. Chaque année du 16 au 22 septembre depuis 2007. Promotion des mobilités durables.</p> <p>b. Cap sur l'Ouest - Fête de mobilité douce (2012, 2014, 2016, 2018, 2022)</p>	<p>a. Diverses activités en lien avec la mobilité (balades, conférences, ateliers, bourse aux vélos, concours) Entre le 1er label et la re-labelisation, il n'y a pas eu d'évolution de cet événement en raison du Covid. Le dernier "festival de la mobilité" a eu lieu en 2019. Le Canton de Vaud ne met plus en avant cette manifestation de la même manière, et préfère d'autres actions, tels que Vaud Loisirs, qui ont lieu à différents moments de l'année. Avec la reprises des manifestations en 2022, la commune n'a donc pas de certitude que la semaine de la mobilité continuera ou si cela sera remplacé par d'autres actions à d'autres moments de l'année.</p> <p>D'une manière générale, le Service de l'urbanisme n'a plus les ressources pour l'organisation événementiel et préfère s'appuyer sur des manifestations autres pour profiter de promouvoir la mobilité.</p> <p>b. Slow-up de 23 kilomètres dans l'Ouest lausannois. Animations prévues et stands pour faire connaître les activités qui ont lieu à Ecublens : Tir à l'arc, démonstrations et ateliers de</p>	<p>a. Variable en fonction des activités : 5 à 50 personnes</p> <p>b. Environ 25'000 participant-es</p>	<p>a. Chaque année</p> <p>b. Tous les 2 ans.</p>	<p>a. Budget annuel Le montant financier : 5000.- les années sans cap sur l'Ouest, 2000.- lorsqu'il y a cap sur l'ouest (car moins d'autres actions organisées) La communication auprès de la population se fait par des affiches F4 générales, et flyer, article journal et panneaux lumineux si événements particuliers. Certaines années un encart 24h a été fait mais c'est le Canton qui coordonne les actions de communication</p> <p>b. Mise en place d'un point festif sur la Commune Pas de collaboration avec le Service de l'eau pour l'édition 2022. Le montant</p>	<p>a. b. Gratuit</p>	<p>a. Service de l'urbanisme, 021 695 60 80, urbanisme@ecublens.ch</p> <p>b. Préfecture de l'Ouest lausannois, Anne-Marion Freiss, 021 557 86 90, prefecture.ouestlausannois@vd.ch Personne de contact à Ecublens : Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p>
--	---	---	---	--	--	----------------------	---	------------------------------

		<p>twirling bâtons, jeux géants en bois, jeux d'eau, rodéo mécanique et atelier de réparation vélo.</p> <p>5^{ème} édition prévue en septembre 2022</p>			<p>financier : Fr. 2'300.- pour l'animation du stand et Fr. 13'200.- réparti entre les différentes communes de l'Ouest Il n'y a pas de contribution supplémentaire au ravitaillement. La communication auprès de la population se fait par l'édition de flyers, mention sur le site internet et dans le journal communal.</p>			
<p>Offres d'activité physique gratuites</p>	<p>2016. Programme "Ecublens bouge" : Proposer des activités physiques accessibles à tou-tes</p>	<p>Offres d'activité physique comprenant des cours de :</p> <p>a) Urbain Training : - Fitness en plein air utilisant le mobilier urbain (http://www.urban-training.ch/) - Running city (anciennement Sport City Tour). En 2014, offrir à la population la possibilité de faire du sport en découvrant la Commune. C'est une application qui permet de suivre un parcours avec des</p>	<p>a) et b) Une quinzaine de participant-es par cours. Pour Running city : toute personne ayant un Smartphone.</p> <p>Pour urban-plogging : env. 40 personnes.</p> <p>c) Une vingtaine de participant-es par cours d) une vingtaine de participant-es par cours e) environ 5 participant-es par cours</p>	<p>a) Annuelle - Du mois de mai au mois de septembre Pour le urban-plogging : 1x par an.</p> <p>Application running city est permanente</p> <p>h) 1x an</p>	<p>a) Fr. 8'000.- à l'association urban training qui met en place le programme "Ecublens bouge" et promotion dans le journal communal et les services communaux Fr. 1'500.- par année pour l'application</p>	<p>Gratuit pour toutes les offres</p>	<p>Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p>

		<p>exercices de musculation variés et de faire découvrir certains endroits importants de la Commune. De nouveaux parcours sont en cours d'élaboration.</p> <p>- Urban-plogging. Dès 2019, combiner de l'activité physique et le ramassage de déchets, de façon ludique et sportive</p> <p>b) Zumba pour les familles</p> <p>c) Pilates</p> <p>d) Yoga</p> <p>e) Méditation</p> <p>f) Body art</p> <p>g) CAF (Cuisses Abdos Fessiers)</p> <p>h) La plus grande leçon de gym. Dès 2018, organisation d'un cours de gymnastique pour la population. Motiver/mobiliser le plus grand nombre possible de participant·es à une leçon de gym organisée sur les terrains de foot. Dans le cadre du "Duel intercommunal Coop de suisse.bouge"</p> <p>L'offre de cours a augmenté par rapport au 1er label. C'était un souhait du Service des sports d'élargir l'offre des activités. Par ailleurs, les cours ont lieu dans les différents quartiers de la Ville.</p>	<p>f) une dizaine de participant·es par cours</p> <p>g) une dizaine de participant·es par cours</p> <p>h) Toute la population Une centaine de personnes au maximum</p>		<p>running city (le parcours est le même depuis sa création en 2014) Fr. 600.- versé à l'association Urban training qui met sur pied cette activité (urban-plogging)</p> <p>h) Pas de soutien spécifique mais promotion dans le journal communal, site internet, services communaux, page Facebook du service des sports.</p>			
--	--	---	--	--	---	--	--	--

Open Sunday	1ère édition en 2018. Encourager les enfants à faire du sport.	Mise à disposition aux enfants d'une salle de sport le dimanche après-midi pendant les mois hivernaux. Propositions de nombreuses activités pour se défouler. La mesure a été élargie. En effet, celle-ci débute au mois d'octobre depuis 2021 (précédemment en novembre). Il s'agit d'activités non compétitives. Dans une idée de démarche participative, les enfants peuvent donner leurs avis/souhaits quant aux activités à faire.	Enfants de la 3P à la 8P.	Octobre à mars, chaque dimanche après-midi	Mise à disposition de la salle de sport + environ Fr. 23'000.- de subvention à la Fondation Idéesport	Gratuit Le but est de pouvoir toucher à toutes les classes de la population, mais plus particulièrement aux familles défavorisées.	Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch	Mesure validée
Passeport vacances	1985. Proposer aux enfants d'Ecublens des activités originales durant les vacances d'été	Faire partie du catalogue des activités proposées par le Passeport vacances (APVRL). En 2021, 39 communes participent au Passeport Vacances de la Région lausannoise et les activités proposées sont diverses et variées. Activités sur Ecublens : initiation au tennis, de la ferme à l'assiette, coulisses de la bibliothèque, l'escalade sur bloc. Toutes les activités proposées sont également passées en revue par le comité l'APVR	Enfants de 9 à 15 ans. 40 passeports + 2 passeports farniente vendus en 2021	1 fois par an, durant les vacances d'été	Planification et organisation par le Service des activités scolaires et parascolaires. Vente du passeport et coordination avec l'APVRL. Coût des 24 passeports pour la commune en 2019 : Fr. 2'257.- + défraiement des partenaires Fr. 250.-. Annulation de la cession 2020 en raison du Covid-19. Pas encore	Fr. 45.- par enfant. Fr. 40.- dès le 2ème enfant. Fr. 25.- pour le passeport Farniente (pour les 13-15 ans, gratuité transports, piscines, musées, cinés mais pas d'activités).	Service des activités scolaires et parascolaire 021 695 33 94, ecoles@ecublens.ch	Mesure validée Recommandation : les sports comme l'escalade et le tennis ne sont pas forcément accessibles à toutes et tous. Si possible, la commune pourrait proposer aussi des activités pour les familles défavorisées et les enfants en surpoids (ex : Aquagym).

					connaissance des chiffres pour 2021			
Semaine du développement durable	1ère édition en septembre 2021	Ateliers pratiques pour réduire notre empreinte environnementale (moins de déchets, foire aux vélos, marché local, vide-dressing) Cette activité se déroule chaque année, et sera amenée à être renforcée en 2022 avec une manifestation principale le samedi 11 juin. Il existe un programme de politique énergétique et climatique, validé par la Municipalité en 2019. De plus, l'administration est en train d'élaborer un plan climat communal qui prend en compte les principes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, mais également d'adaptation aux changements climatiques. Une analyse de vulnérabilité du territoire (îlots de chaleur, crues, pollutions etc.) est également effectuée. Liens durabilité avec la promotion de la santé => réduire notre empreinte environnementale, c'est réduire nos déchets, améliorer la qualité de l'air, de l'eau pour notre santé et la préservation de l'environnement naturel. Se déplacer à vélo encourage	Env. 200 personnes	1 fois par an	Env. 5'000.- /année	Gratuit	Service des bâtiments, M. Menoud, 021 695 60 10 ou batiment@ecublens.ch	Mesure validée

		<p>l'activité physique et de réduire la pollution générée par le trafic motorisé.</p> <p>Lien avec la santé => le changement climatique va augmenter le nombre de décès à cause de l'activité humaine (déforestation, usage des sols, ...). Travailler sur le changement climatique permettra d'améliorer la santé physique et mentale de la population. De plus, cela va tendre à réduire les inégalités de santé.</p>						
Spectacle de théâtre/opéra	<p>Spectacle théâtre/opéra 2019.</p> <p>Rendre la culture accessible pour toutes et tous</p>	<p>La Commune achète des spectacles à des institutions concernées (Opéra de Lausanne, ou théâtre Kléber-Méleau par exemple) afin de pouvoir les proposer gratuitement à la population d'Ecublens. Ceci afin de faciliter l'accès à la culture pour tous.</p> <p>Il s'agit de spectacles tout public (opérette, ou pièce "facile" ou connue) afin qu'un maximum de personnes puisse y venir.</p> <p>Le lien avec la promotion de la santé est le fait que participer aux offres culturelles peut avoir un impact positif sur la santé</p>	<p>Toute la population - Environ 200 personnes par spectacle</p> <p>Pour toucher les populations vulnérables/isolées, la communication est notamment faite via le journal communal qui est envoyé à tous les ménages de la Ville.</p>	1 à 2 x par an	<p>La Commune paye les spectacles (montant variable) et met gratuitement à disposition les salles</p>	Gratuit	<p>Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Plus-value à relever : l'objectif d'atteindre les publics plus vulnérables</p>

		mentale et favoriser la cohésion sociale.						
Station Box-up	Installation d'une station en phase de test en 2020. Au vu du retour positif, une station a été définitivement installée en août 2021. Mettre à disposition du matériel de sport	Installation d'une station de 6 casiers aux terrains de sport du Croset. Met à disposition du matériel tel que des ballons de football et de basketball, des raquettes de badminton, un jeu de Mölkky (quilles finlandaises), un kit de fitness (2 poids de 3 kg, cordes à sauter, push-up bars, kettlebell de 8 kg et bande élastique). Du matériel adapté pour les enfants est également disponible dans chaque casier. Le terrain a été valorisé de la manière suivante : une station Boxup a été installée afin que les infrastructures du stade puissent être plus utilisées.	90 utilisations depuis que la station définitive a été installée (soit période du mois d'août au mois d'octobre 21)	Permanent	L'installation de la station a coûté Fr. 13'000.- et la commune paye Fr. 4'000.- par année pour l'entretien de la box	Gratuit	Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch	Mesure validée

3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Espaces interculturels	<p>a) café-contact. Septembre 2022 - Centre socio-culturel</p> <p>b) Août 2022. Lieu d'accueil Parents-Enfants. Centre socio-culturel.</p>	<p>a) Il permet d'échanger sur des thèmes du quotidien (école, santé) ou de renforcer différentes compétences (correspondance, informatique).</p> <p>b) Ouverture d'un lieu d'accueil Parents-Enfants ARC-Echange (qui remplace Au p'tit monde). Lien avec la promotion de la santé : vise à faciliter l'intégration et la cohésion sociale, ainsi qu'à connaître les offres social-santé à Ecublens et canton de Vaud.</p>	<p>a) Cet accueil s'adresse particulièrement à la population migrante féminine. Le café contact est libre d'accès sans inscription donc le nombre de personnes qui participeront chaque mercredi est difficile à estimer. Pour l'année 2022, (le projet a débuté en août) : 28 personnes ont participé et ont souhaité s'inscrire sur la feuille de participation. La commune estime à 40 personnes participantes en 2023</p> <p>B) Cet espace de rencontre est destiné aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte. Nombre de personnes : 4-5 personnes présentes chaque jeudi</p>	<p>a) mercredis (hors vacances scolaires, de 9h30 à 11h30)</p> <p>b) tous les jeudis (9h-11h), hors vacances scolaires.</p>	<p>a) Budget : Le projet a un budget de Fr. 13'454.- pour l'année 2023, en comptant les heures de travail. Le canton participe à ce budget à hauteur de Fr.4000.-</p> <p>Rôle de la commune : La déléguée à l'intégration participe au café contact accompagnée d'un groupe de 4 bénévoles. Les intervenant.es, le matériel et la</p>	<p>a) gratuit</p> <p>b) gratuit pour les participant.es</p>	<p>a) Déléguées à l'intégration de la commune, Mme Héloïse Calame (021 695 33 52)</p> <p>b) Service des affaires sociales</p>	Mesure validée

					<p>salle sont organisés par le personnel de la Commune.</p> <p>La communication se fait par le site internet, le journal et par la distribution de flyers. Les panneaux lumineux ont été utilisés lors d'événements spéciaux au café contact. Les participantes ont aussi un groupe WhatsApp par lequel elles communiquent</p> <p>b) Une salle est mise gratuitement à la disposition de l'association ARC-Echange au centre socioculturel, le financement communal s'élève à Fr. 3'500.-/an.</p>			
--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>Brochure Les Messages aux parents</p>	<p>2010. Donner des informations et conseils pratiques suite à l'arrivée d'un premier enfant</p>	<p>Offrir un abonnement aux brochures de Pro Juventute durant la 1ère année de vie de l'enfant</p>	<p>75 familles concernées en 2020</p>	<p>Permanente</p>	<p>Fr. 52.- /abonnement</p>	<p>Fr. 0.- : 1ère année de vie puis facultatif : Fr. 47.- : 2ème et 3ème année Fr. 90.- : 4 à 6ème année</p>	<p>Pro Juventute, Mme Raetzo, 021 622 08 10, sigrid.raetzo@projuvute.ch Personne de contact à Ecublens : Service des affaires sociales, 021 695 33 80, affaires.sociales@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p>
<p>Bus Bilan & Conseils</p>	<p>Dès 2018. Proposer une consultation de prévention et des conseils santé.</p>	<p>Venue du bus Bilan & Santé. Dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires et conseils personnalisés. Consultation pour toute la population d'Ecublens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 34 personnes domiciliées dans la commune en 2021 • 15 personnes en 2019 • Pas de passage en 2020 en raison du Covid. • 2 participants de 2019 sont revenus en 2021. 	<p>1x/an</p>	<p>Prise en charge pour moitié du coût de la consultation (Fr. 20.- au lieu de Fr. 40.-) Mise à disposition d'électricité + information à la population (flyer, journal)</p>	<p>Fr 20-</p>	<p>Service des affaires sociales, 021 695 33 80, affaires.sociales@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Point fort à relever : Ecublens est la seule commune actuellement qui offre la moitié du bilan à ses habitant-es.</p>
<p>Cours de français</p>	<p>a. 2007. Lutter contre l'illettrisme b. Cours Piccolo Voice</p>	<p>Lien avec la promotion de la santé : vise à faciliter l'intégration et la cohésion sociale, ainsi qu'à connaître les offres social-santé à Ecublens et canton de Vaud.</p>	<p>a. 412 heures de cours occupées par des Ecublanaï-es en 2020 Environ 15 personnes</p>	<p>a. Un cours donné tous les mercredis soirs à Ecublens b) de mars à</p>	<p>a. Subvention communale de Fr. 14'000.-/an, mise à disposition d'une salle dans le Centre socio-</p>	<p>Fr. 20.-/mois, au maximum Fr. 200.-/an b. c. gratuit</p>	<p>a. Association Lire et Ecrire, pl. St-François 12bis, 1003</p>	<p>Mesure validée</p>

	c. Cours Parents Voice	<p>a. Organisation de cours de lecture et d'écriture pour adultes en situation d'illettrisme (par ex. cours d'alphabétisation, de remise à niveau)</p> <p>b. Piccolo Voice : destiné aux enfants de langues étrangères débutant le cycle initial en août de chaque année.</p> <p>c. Parents Voice : cours pour parents allophones avec enfants participant au cours Piccolo Voice.</p>	b. c. Une vingtaine d'enfants et de parents	<p>juin, les mercredis matin et après-midi, à raison de 1 ½ heure par leçon</p> <p>c) de mars à juin, les mercredis de 9h00 à 11h00</p>	<p>culturel subventionné par BCI</p> <p>b. c. Budget d'environ 17'000.- dont 10'000.- financés par le BCI pour Piccolo voice.- et environ 1'700.- pour Parents voice, incluant la mise à disposition des locaux et le salaire des enseignants.</p> <p>Piccolo voice, subventionné par BCI Parents voice est organisé par l'association Français en jeux qui, elle, est subventionnée par le BCI</p>		<p>Lausanne, Mme Golay Schilter, 021 329 04 48, www.lire-et-ecrire.ch Personne de contact à Ecublens : Service des affaires sociales, 021 695 33 80, affaires.sociales@ecublens.ch</p> <p>b. c. Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch</p>	
Fête des voisins	1ère édition organisée en 2018. Favoriser	Contribuer au bien-être de chacun et à la qualité de vie dans les quartiers en donnant rendez-vous au moins une fois	Une vingtaine de personnes par quartier	1x an A eu lieu en 2019, 2020, 2021 et 2022	Fourni un sac garni pour l'apéritif (vin, jus pomme,	Gratuit	Service de la culture, de la jeunesse, des sports,	Mesure validée Pistes d'amélioration : 1) Favoriser les liens

	le lien social entre voisins.	<p>par année à ses voisins.</p> <p>Ces fêtes sont intéressantes pour renforcer l'entraide et la cohésion sociale, qui sont des déterminants essentiels de la santé.</p> <p>Des bancs et un "Kit" aux organisateurs sont mis à disposition. La durabilité est favorisée, par exemple en encourageant une alimentation locale, de saison (ex. partenariat avec une épicerie locale), une gestion adéquate des déchets, etc.</p> <p>Souvent les mêmes personnes qui participent</p>	Une quinzaine de quartiers participent		bâtonnets vaudois, sacs poubelle et compost, affiches, ballons, t-shirts). Valeur : Environ Fr. 50.-		de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch	<p>intergénérationnels (ex. faire le lien avec les potagers scolaires/urbains à cette occasion)</p> <p>2) Eventuellement remplacer une partie du matériel promotionnel par l'offre de produits locaux et de saison, ou négocier avec les commerçants un rabais pour les participants à la Fête des voisins.</p> <p>3) Travailler sur le critère accessibilité</p>
Subventions aux soins dentaires et traitements orthodontiques	<p>1999. Permettre aux familles à revenus modestes l'accès aux soins dentaires</p>	<p>Soutenir financièrement les familles dans le paiement de leurs frais dentaires et orthodontiques (diminuer les inégalités de chances en santé). un article parait chaque année pour rappeler à la population l'existence des subsides communaux offerts aux familles (édition d'avril en général). Dr Mercuri (ortho sur Ecublens) et la clinique Adent d'Ecublens renseignent également les familles Ecublanaises sur le possible soutien communal.</p>	<p>Variable</p> <ul style="list-style-type: none"> · Soins dentaires : (Fr. 2'000.- de prévu au budget) 2016 : 1 demandes 2017 : 3 demandes 2018 : 1 demande 2019 : 2 demandes 2020 : 4 demandes 2021 : 3 demandes <ul style="list-style-type: none"> · Traitements orthodontiques : à savoir que ces traitements se poursuivent sur plusieurs années 2016 : 1 demande 2017 : 1 demande 	Permanente	<p>Soutien financier chiffré : Pour l'année 2021 : Fr. 10'500.- dépensés pour les traitements orthodontiques et Fr. 1'100.- pour les soins dentaires</p> <p>Au maximum 80% du devis ou de la facture, sous déduction d'une</p>	Subvention variable en fonction des revenus de la famille	<p>Service des affaires sociales, 021 695 33 80, affaires.sociales@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Très bonne pratique, à valoriser !</p>

			<p>2018 : 2 demandes 2019 : 2 demandes 2020 : 4 demandes 2021 : 4 demandes</p>		<p>éventuelle participation d'une assurance complémentaire. % calculé en fonction des revenus des parents. Participation minimale demandée aux parents : Traitement ortho : Fr. 500.- Soins dentaires : Fr. 100.-</p>			
--	--	--	---	--	---	--	--	--

4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Aide aux familles lors de besoin d'orientation sociale, de relais avec l'école, lors de difficultés familiales et éducative des parents	Août 2021, un conseiller école-famille a été engagé à 50% (annualisé).	Cette personne offre un accompagnement de proximité aux familles en difficultés et appuie les équipes d'intervenants scolaires afin de favoriser l'intégration scolaire et sociale des enfants. Le conseiller peut être consulté librement tant dans le cadre scolaire qu'au domicile de l'enfant, son but est de favoriser la communication entre l'école et la famille.	Nombre d'élèves et de personnes touchées chaque année 2021 : 23 situations 2022 : 51 situations	Toute l'année	Financement du poste à 50 % annualisé par la commune. La communication autour de ce poste se fait lors de réunions avec les parents, par information de la part des professionnel-les de l'école (enseignant.e, infirmier-ière, psychologue,...) et par l'APEMS	Gratuit pour les familles	Service des activités scolaires et parascolaire 021 695 33 94, ecoles@ecublens.ch	Mesure validée
Camps divers	a) 1970. Sport et école à la montagne	a)b) Faire bénéficier aux élèves d'une semaine hors cadre scolaire (ski, marche, découverte de la nature). Renforcer les liens entre les élèves en dehors de l'école tout en favorisant l'activité	a) Elèves de 4P à 11VS	a) Une semaine par degré par année	a) Prise en charge des coûts liés à l'entretien et au personnel du chalet. Mise à	a) Ecole à la montagne et camp de ski : Fr. 80.-/par	Service des activités scolaires et parascolaire	Mesure validée Information pour la commune de la part du SEPS : si le camp sportif est annoncé à Jeunesse+Sport

	b) 1994. Traversée du Jura. Parcourir à pied, sac à dos, une distance d'env. 20km par jour pour les 10P	physique. Chaque élève peut bénéficier au minimum de 5 camps durant la scolarité de la 5e à la 11e. Pour les 11P c'est un voyage d'études Le chalet les Alouettes où se déroule les camps est labellisé Fourchette verte. Les produits frais sont mis en avant, la viande est fournie par un petit éleveur local.	b) Elèves de 10VS	scolaire b) Une semaine en septembre 19 camps entre 2021-2022	disposition du matériel pour le ski. Participation financière au coût des semaines b) Financement des frais de location des chalets, des transports et de la nourriture	semaine/par élève b) Fr. 80.-par élève pour la semaine Les parents à faibles revenus peuvent obtenir un subside communal de Fr. 30.-/camp au max	021 695 33 94, ecoles@ecublens.ch	(J+S), une participation de CHF 16.-/jour/élève par J+S, CHF 2.20 par l'Etat (SEPS) et CHF 5.80 par la Fondation "Fonds du sport vaudois" (FFSV) est versée. Soit CHF 24.-/jour/élève. Si le camp n'est pas annoncé à J+S seule la FFSV verse CHF 3.-/jour/élève.
Pédibus	2000. Privilégier le trajet maison-école à pied	Système d'accompagnement des enfants de la maison à l'école à pied, sous la conduite d'un adulte. Soutenir les parents dans la coordination et la création de lignes. Depuis le 1er label il y a eu le projet d'intégrer des seniors pour favoriser les relations intergénérationnelles. Pour cela, 2 ateliers intergénérationnels ont été organisés avec l'ATE le 11 juin 2022 dans le cadre du Festival de la transition. Pour l'instant peu de succès.	Elèves de 1P à 4P	Permanente	2 lignes Pédibus sont assurées par des conducteurs/trices salarié(es) de la commune. Les conducteurs et conductrices sont défrayés selon un tarif horaire	Gratuit	Service des activités scolaires et parascolaire 021 695 33 94, ecoles@ecublens.ch	Mesure validée Propositions : 1/valoriser le fait de salarier les conducteurs-trices (soutien de la commune). C'est une bonne pratique pour la survie du pedibus 2/Journée internationale à pied à l'école : occasion pour inviter d'autres enfants à tester le concept du Pedibus en rejoignant les lignes existantes et en créant des cortèges festifs ce jour-là.
Aménagement de la cour de récréation	2022, collège Pontet	Aménagement de la cour de récréation pour encourager le mouvement et conçu avec des démarches participatives avec les élèves, avec le soutien de l'unité PSPS et/ou du SEPS : Projet en cours en 2022 "Dessine-moi un préau".	Réalisé avec des enfants de 7-8P du collège de Pontet	Préau accessible	Réflexion autour des espaces de récréation : Création d'un comité pour définir quels aménagements	Gratuit	Service des activités scolaires et parascolaire 021 695 33	Mesure validée

		Le renouvellement de ce genre d'actions participatives avec les élèves et de collaborations Commune / Ecoles est envisagé dans le futur, au gré des opportunités qui se présenteront.			seraient envisageables dans le préau du collège du Pontet.		94, ecoles@ecublens.ch	
Sports scolaires facultatifs	1986. Découverte de nouvelles activités sportives	(retenu : l'installation de tables de ping-pong)	Elèves de 3P à 10VS de la scolarité obligatoire	Par année scolaire, une fois par semaine 9 cours de 45 min. par semaine	Rémunération des moniteur-rices par la commune et participation du SEPS Ajout du SEPS (avec accord de la commune) : La Commune rétribue ses moniteur-trices de sport scolaire facultatif à un tarif supérieur à celui remboursé par le SEPS (49.-/h contre 34.-/h).	Gratuit	Mme P. Nicod, cheffe de file EPH, patricia.nicod@edu-vd.ch Personne de contact à Ecublens : Service des activités scolaires et parascolaire 021 695 33 94, ecoles@ecublens.ch	Mesure validée

5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-es ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Bus Bilan & Conseils	Prévention Depuis décembre 2022	Un Bus Santé vient une fois par année, pour faire un bilan de santé pour 40.- par personne. La commune offre le bilan aux employé-es communaux. Le bus santé s'adresse à la population et aux entreprises du canton de Vaud. Il propose un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires (bilan) et des conseils santé personnalisés. Le bus est réservé uniquement aux employé-es communaux.	Tout le personnel communal, soit environ 190 personnes.	1x par an	La Commune offre l'électricité et l'emplacement. Et offre le bilan à tous ses employé-es. Il s'agit là uniquement du bus pour les employé-es de l'administration, il n'y a pas de communication externe à ce sujet. Le bus vient également 1x par année pour la population (dans le cadre de la Semaine en Santé). A cette occasion, il y a communication.	Gratuit pour les employé-es de la Commune. Quand le bus vient pour la population, le bilan est à 1/2 prix pour les Ecublansais, soit Fr. 20.- au lieu de Fr. 40.-.	Service des ressources humaines, Mme Françoise Matti (DRH) 021 695 33 06 Francoise.matti@ecuble.ch	Mesure validée

<p>Favoriser la prévention de la santé au travail dans l'administration communale</p>	<p>a) 2005 b) 2002 - Offrir au personnel communal un moment de détente</p>	<p>a) Vaccin contre la grippe b) Massage atténuant les tensions musculaires et le stress et favorisant l'énergie Entre le 1er label et la relabelisation, les changements sont l'installation d'une salle de bien-être pour le personnel durant le courant de l'année 2022.</p>	<p>a), b) Tout le personnel communal, soit environ 190 personnes. Nombre de personnes qui participent pour chaque mesure par an : a) env. 25 personnes b) env. 320 massages (40 par mois sur 8 mois)</p>	<p>a) Une fois par an b) 8 x par an. (sauf décembre, janvier, juillet et août)</p>	<p>a) Env. Fr. 300.- par année b) Massage payé par la commune (Fr. 30.- par unité)</p>	<p>a) et b) Gratuit Pour le vaccin c'est sur le temps de travail, pour les massages, ce n'est pas sur le temps de travail</p>	<p>Service des ressources humaines, Mme Françoise Matti (DRH) 021 695 33 06 Francoise.matti@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p>
<p>Favoriser la promotion de l'activité physique au sein de l'administration communale</p>	<p>a) 1984 env. Natation et 2003 Aquagym b) 2008 c) 2016 d) 2019 e) 2009</p>	<p>a) Possibilité de pratiquer de la natation avec toutes les 2 semaines un cours d'aquagym b) Possibilité de pratiquer le yoga durant la pause de midi c) Possibilité de participer à un cours de gymnastique (BodyArt, stretching, etc.) d) Cours de méditation en pleine conscience e) Bike to work. Chaque année depuis 2009 aux mois de mai et juin. Promotion de la pratique du vélo. Par équipe, les employé-es parcourent une partie du trajet domicile-travail à vélo au moins un jour sur deux durant l'action</p>	<p>a), b), c) d) Tout le personnel communal, soit environ 190 personnes. Env. 20 personnes inscrites pour natation/aquagym. 7 personnes inscrites pour</p>	<p>a), b), c) d) Toutes les semaines hors vacances scolaires e) chaque année</p>	<p>a) Fr. 1'600.- par année b) c) Fr. 3'800.- par année d) Fr. 3'800.- par année e) Budget annuel de participation Soutien financier : Selon les années le service de l'urbanisme a offert des cadeaux aux participants, entre 180 et 350.-</p>	<p>a) Fr. 20.- par année b), c) d) Fr. 40.- par année e) gratuit</p>	<p>a) b) c) d) Service des ressources humaines, Mme Françoise Matti (DRH) 021 695 33 06 Francoise.matti@ecublens.ch e) Service</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Proposition : encourager les entreprises d'Ecublens à participer à l'action nationale bike to work. Une communication dans ce sens pourrait être proposée dans le cadre de la promotion économique.</p>

			<p>yoga et gym / 6 personnes pour la méditation e) 4 à 12 employés selon les années</p>				<p>de l'urbanisme, 021 695 60 80, urbanisme @ecublens. ch</p>	
--	--	--	---	--	--	--	---	--

6. Espaces publics

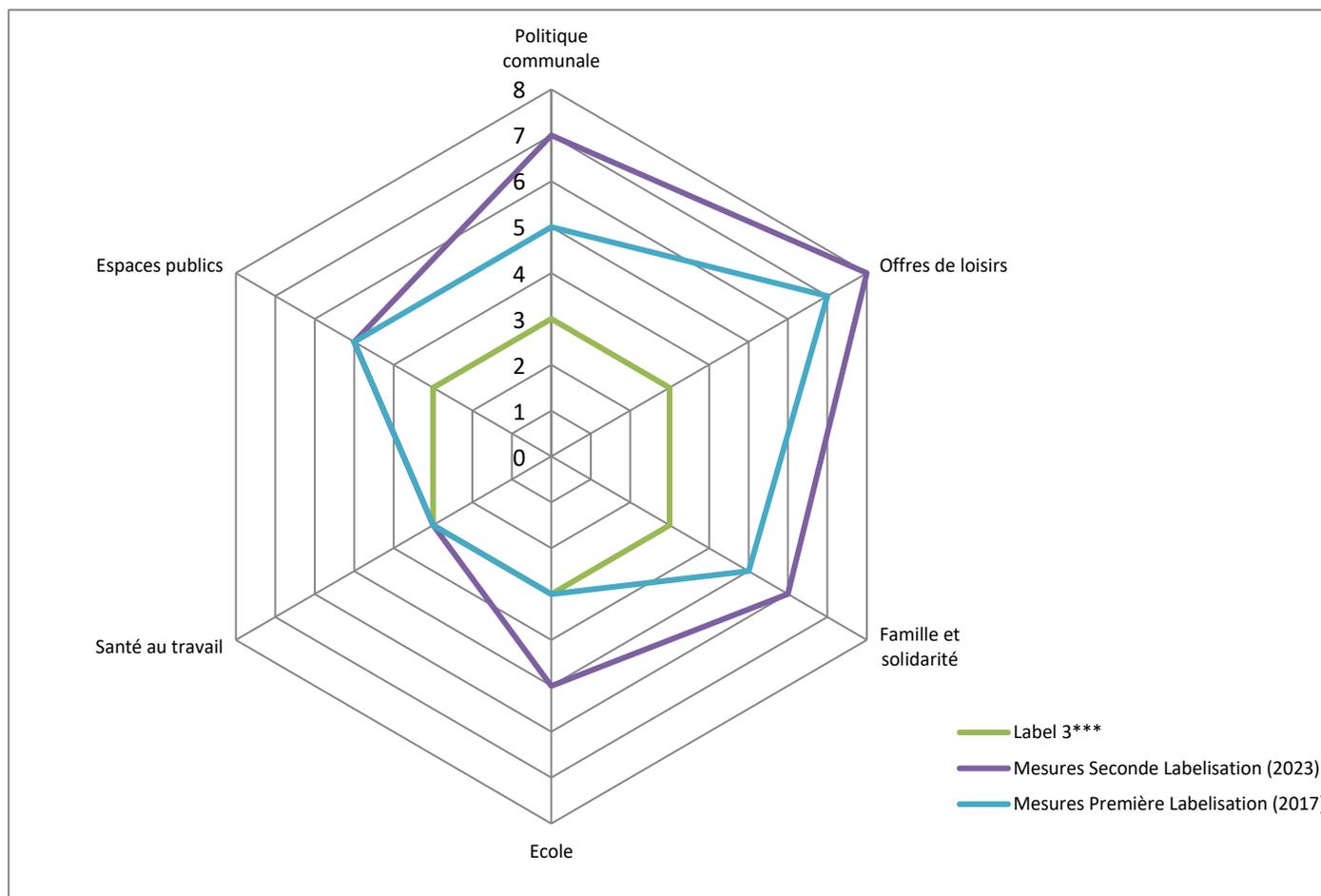
Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Fitness en plein air	Permettre à tous et à toutes d'exercer une activité physique près de chez soi ou de son lieu de travail.	Cet espace fitness en plein air est muni d'équipements pour l'exercice cardiovasculaire, musculaire et de souplesse. Des machines de fitness et des barres de traction de street workout sont accessibles librement et en tout temps.	Toute la population (de 8 à 88 ans)	Permanente	Achat des machines + entretien L'entretien et le contrôle de la sécurité est réalisé de manière régulière ceci également avec un mandat d'un spécialiste. Les montants nécessaires aux entretiens sont budgétisés chaque année. A relever la promotion des infrastructures avec Lausanne région.	Gratuit	Service des travaux, M. Morano, 021 695 60 15, travaux@ecublens.ch	Mesure validée

Patinoire	2014. Proposer une activité sportive extérieure durant la saison froide	Installation d'une patinoire avec buvette qui pourra proposer de l'alimentation et des boissons saines sur la place de ville.	env. 3'000 personnes / an	Chaque année durant 2 mois et demi (mi-novembre à fin janvier)	Coût Fr. 99'000.-/an + coût variable pour les animations (ex. Noël de la patinoire)	Gratuit. Possibilité de louer des patins sur place pour Fr. 3.-	Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 021 695 33 50 ou affaires.culturelles@ecublens.ch	Mesure validée
Places de jeux	Mettre à disposition, pour des petits enfants, des lieux où se défouler en plein air	Nombreuses places de jeux sécurisées avec des activités pour tous les âges. Un projet est en cours pour le renouvellement complet d'une place de jeux. Divers points d'eau sont disponibles et des études sont en cours pour en installer d'autres dans diverses autres places de jeux. Des zones d'ombres sont disponibles. Les jeux en places sont conçus pour une grande attractivité, pour une activité les plus larges possible en termes d'âge.	Familles avec petits enfants	Mesure permanente	Financement et entretien L'entretien et le contrôle de la sécurité est réalisé de manière régulière ceci également avec un mandat d'un spécialiste. Les montants nécessaires aux entretiens sont budgétisés chaque année.	Gratuit	Service des travaux, M. Morano, 021 695 60 15, travaux@ecublens.ch	Mesure validée
Terrains de sport et skate-park	2012. Mettre à disposition un terrain multisports accessible	Stade du Croset, terrains de sport des Esserts et de la Coquerellaz : mise à disposition de terrains de 3 baskets avec revêtement souple, 3 terrains de football synthétiques et un naturel, 2 terrains de beach volley avec sable de quarts, anneau d'athlétisme, divers sauts en longueur.	Jeunes de la ville, club de foot et sportifs/ves	Construction pérenne	Financement de l'ensemble des infrastructures L'entretien et le contrôle de la sécurité est réalisé de manière	Gratuit	Service des travaux, M. Morano, 021 695 60 15,	Mesure validée

	en tout temps	<p>Aménagement de deux terrains multisports liés aux jeux de balles (football, basketball, etc.) et intégrer les valeurs essentielles que sont le respect d'autrui, les règles de jeu et des biens.</p> <p>La plus grande leçon de gym y est habituellement organisée et le parcours de l'urban training s'y arrête pour quelques exercices. A relever aussi l'organisation du tournoi annuel de Basket J-Ouest.</p>	du « dimanche ».		régulière ceci également avec un mandat d'un spécialiste. Les montants nécessaires aux entretiens sont budgétisés chaque année.		travaux@ecublens.ch	
Zones 30km/h	Modération de la circulation et sécurisation des rues résidentielles	<p>Mis en place de zones de modération de la circulation.</p> <p>Lien avec la promotion de la santé : diminution du bruit, amélioration de la sécurité et de la convivialité.</p> <p>La mise en place de zone de modération du trafic permet de revaloriser l'espace public en renforçant l'arborisation et le mobilier urbain.</p> <p>Intensification de la modération du trafic par un projet de mise à 30km/h de nuit sur le réseau communal afin d'atténuer le bruit routier</p>	Tous	Permanente	<p>Aménagements routiers</p> <p>Les améliorations des espaces publics sont budgétisés chaque année.</p>	Gratuit	<p>Service des travaux, M. Morano, 021 695 60 15, travaux@ecublens.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation :</p> <p>- réfléchir autour de la législation : aujourd'hui de nombreuses communes baissent la limitation à 20km/h. Cela peut aussi être des "zones de rencontre" limitées à 20km/h dans les quartiers résidentiels ou commerciaux, où les piétons peuvent utiliser toute la chaussée pour des activités de jeu, de sport, d'achats, de flânerie ou de rencontre. Les piétons sont prioritaires dans les traversées de voies.</p> <p>- réfléchir à l'ampleur de la mesure</p> <p>Les 30km/h ont un réel impact sur la santé, et il n'est pas toujours aisé de la mettre en place la journée, donc cette mesure doit continuer à être encouragée même si les démarches ont été facilités depuis 5 ans.</p>

En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Ecublens.



Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.

Points forts

<p>Axes « Politique communale » et « Offres de loisirs » forts</p>	<p>La richesse de chacun des 6 domaines d'action, avec des axes « Politique communale » et « Offres de loisirs » fortement en faveur de la promotion de la santé, sont à souligner. La relabelisation de la Commune d'Ecublens permet de mettre en lumière cette richesse et diversité.</p>
<p>Mesures visant à rendre la santé plus accessible pour les populations vulnérables</p>	<p>La promotion de la santé a pour fondements la justice sociale et l'équité en santé. En effet, l'intégration et le soutien social sont des déterminants sociaux impactant fortement la santé. La commune d'Ecublens montre une grande volonté pour faciliter l'accessibilité et l'inclusion des publics vulnérables (ex des personnes âgées, enfants de familles défavorisées, personnes migrantes) et un effort de communication pour toucher le maximum possible de la population (Ex : communication pour cibler les seniors défavorisés, en isolement social et sédentaires). Ces efforts permettent une bonne cohésion sociale.</p> <p>Nous pouvons souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association 55+ d'Ecublens - Open Sunday - Spectacle de théâtre/opéra - Espaces interculturels (population migrante féminine) - Cours de français
<p>Participation citoyenne</p>	<p>La participation communautaire est au cœur de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986). Différentes actions sont développées en suivant une approche participative, permettant d'inclure l'avis et le ressenti de la population dans le développement de politiques publiques ou des aménagements. Il s'agissait d'ailleurs d'un axe d'amélioration proposé par le comité pour la relabelisation, cet effort est donc à souligner.</p>

	<p>Voici quelques actions qui méritent d'être soulignées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mesure Démarche participative, qui cherche à Améliorer la cohésion sociale, le "mieux vivre" et la qualité de vie dans ce quartier. - Open Sunday : les enfants peuvent être force de proposition dans les activités qu'ils et elles souhaitent faire - Aménagement de la cour de récréation : volonté d'intégrer les enfants pour l'aménagement de la cour de récréation
<p>Durabilité, biodiversité et préservation de la santé humaine</p>	<p>De nombreux liens existent entre la durabilité et la promotion de la santé. Ils sont deux domaines proches avec des déterminants parfois communs. L'attention de la commune aux enjeux actuels liés à l'environnement, au climat et à la biodiversité sont représentés par plusieurs mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semaine du développement durable qui permet d'amener une réflexion à la fois au niveau communal mais aussi au niveau citoyen-nes avec un plan climat communal ou des ateliers - Encourager la mobilité douce qui permet d'aborder ces questions avec la population
<p>Soutien social au cœur des préoccupations</p>	<p>La commune d'Ecublens se distingue par son engagement fort pour la lutte contre la précarité à travers les mesures telles que : la subvention aux soins dentaires et traitements orthodontiques pour soutenir financièrement les familles dans le paiement des frais dentaires, le bus bilan et conseil, où Ecublens est la seule commune qui offre la moitié du bilan à ses habitant.es sont quelques exemples illustrant combien le soutien social sont au cœur des préoccupations. La précarité sociale et économique est en effet un déterminant impactant fortement la santé.</p>

Nous soulignons l'effort de relabelisation de la part de la commune d'Ecublens, qui a apporté de nombreuses nouvelles mesures. La commune a pris note de nos précédentes recommandations et les a appliquées, avec un axe très remarqué sur les démarches participatives.

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

<p>Politique communale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démarches participatives : poursuivre et consolider ces démarches et chercher à toucher les populations vulnérables et isolées. Une réflexion et analyse des groupes « vulnérables » serait intéressante, afin de cibler des actions pour les personnes à besoins de santé spécifiques (ex. selon l'âge, la situation sociale ou économique, l'état de santé, d'éventuelles addictions, le handicap, etc.). • La commune peut chercher à prendre un engagement écrit en faveur de la promotion de la santé et prévention pour compléter celui qui est pris en faveur de la durabilité. En effet, l'administration est en train d'élaborer un plan climat communal qui prend en compte les principes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, mais également d'adaptation aux changements climatiques. Cela peut donc être un plan communal pour la PSP ou une charte de Promotion de la santé, ce qui permettrait d'ancrer ces engagements ainsi que d'élaborer un agenda durable et régulier d'actions, d'expositions, de conférences.
<p>Offres de loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre des activités de loisir, lorsque la commune propose une buvette ou un sac, poursuivre les efforts en termes de critères liés au développement durable : avoir des produits de saison et une réflexion autour des prix des boissons (notamment le prix de la bière, qui doit être supérieur au prix des boissons saines comme l'eau). En effet, l'augmentation du prix de l'alcool est une des mesures les plus efficaces pour limiter la consommation d'alcool à risque, en particulier chez les jeunes. L'instauration d'un prix plancher fixant un prix au-dessous duquel une boisson alcoolique ne pourrait être vendue pourrait être intéressant. • Poursuivre et consolider les offres culturelles ou les subventionnements existants (Open Sunday, Spectacle de théâtre et d'opéra) auprès des publics vulnérables afin de s'assurer que les personnes qui en auraient le plus besoin connaissent ces offres et y participent. La commune peut par exemple traduire des supports de communication dans les principales langues migrantes de la région ou créer des documents et signalétiques en facile à lire et à comprendre. La commune peut aussi monitorer qui participe aux évènements afin de pouvoir ajuster son offre et sa communication. • Encourager le développement de sports et activités physiques ouvertes à toutes et tous, que ce soit en termes d'accessibilité ou de variété de sport (pour les familles défavorisées, les personnes en surpoids ou en situation d'handicap, ...).

Famille et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Ayant déjà un axe fort sur des projets pour les phases de vie spécifiques suivantes : 1000 premiers jours de vie et parentalité, la commune pourrait aussi chercher à développer des mesures concernant d'autres phases de vies comme l'adolescence ou le passage à la retraite. • Développer des projets pour favoriser les liens intergénérationnels (ex. pour la fête des voisins : faire le lien avec les potagers scolaires/urbains à cette occasion). • Une réflexion et analyse des groupes « vulnérables » parmi les Ecublanaise-es serait intéressante, afin de cibler des actions et l'accessibilité pour les personnes à besoins de santé spécifiques et/ou isolées (ex. selon l'âge, la situation sociale, migratoire ou économique, l'état de santé, d'éventuelles addictions, situations de handicaps, etc.).
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • Ce domaine pourrait bénéficier de liens renforcés avec le/la délégué-e de l'Unité PSPS (Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire) rattaché aux établissements ecublanaise et des projets liés à l'estime de soi et l'image corporelle pourraient être proposés par la Commune.
Santé au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le domaine « Santé au travail », par exemple via des mesures touchant à : l'employabilité des populations migrantes et des jeunes en rupture scolaire, la balance vie professionnelle-vie privée, l'encouragement à une alimentation équilibrée au travail, le développement d'une économie locale solidaire, etc., l'emploi étant un déterminant important de la santé. • Développer encore l'ergonomie au travail pour les employé-es de l'administration communale, et potentiellement imaginer des conférences pour les entreprises de la région serait intéressant
Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'aspect de nature et de végétalisation de la commune, afin d'offrir encore plus de zones ombragées et de réduire les îlots de chaleur. • Favoriser le développement « d'infrastructures encourageant le mouvement » proches des habitats, couvertes, éclairées, avec fontaine à eau et WC, polyvalentes et accessibles pour les personnes à mobilité réduite. • Il serait possible d'aller un pas plus loin par un encouragement à l'activité physique pour toute la population et en particulier les personnes plus sédentaires, avec des difficultés d'accessibilité ou isolées. Cela peut se faire en créant des sentiers didactiques, des parcours santé ou des places de jeux intergénérationnelles et en instaurant

	des activités de groupe sur ces lieux, avec une signalétique adaptée, un partage de balades via des applications ou cartes physiques entre habitant-es, etc.
--	--

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Déjà bien active pour la promotion de la santé, la commune d'Ecublens pourrait renforcer cette dimension en développant de nouvelles mesures dans les domaines les moins dotés. Certaines thématiques pourraient être la cible de davantage d'actions, de manière transversale dans les différents domaines avec en priorité, des actions de maintien de la santé mentale et de prévention du tabagisme et d'autres formes d'addiction :

- 1) Le volet « santé mentale » (ou « bien-être psychique ») mérite une attention toute particulière et des développements conséquents, notamment via le renforcement de l'estime de soi et de l'image corporelle positive en particulier durant l'enfance et l'adolescence, les sources d'évacuation du stress et les méthodes de gestion des émotions
- 2) Les axes « tabac, alcool et autres comportements à risque » doivent être développés

Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : communes@unisante.ch

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » (www.environnements-sante.ch) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.